

ASSEMBLEE GENERALE de L'AAPPMA DE L'INFERNET CADIERE du 22 Janvier 2022

Avant de déclarer ouverte cette Assemblée générale le Président réclame une minute de silence pour rendre un hommage à notre Collègue et Ami, membre du Conseil d'Administration, Monsieur Jean BOURGUIN qui s'en est allé le 13 décembre 2021.

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte et remercie pour leur présence les invités, Mesdames Marie Claude MICHEL Adjointe au Maire de VITROLLES, Monique SLISSA Adjointe au Maire des PENNES MIRABEAU, Patricia BOISGARD Conseillère Municipale des PENNES MIRABEAU, Messieurs Jean Louis BERIDON, Jean Louis BOLEA, Administrateurs et Vice-Président de la Fédération de Pêche des Bouches du Rhône, Éric DIARD Député des BOUCHES du RHONE, Jean Claude MONDOLONI 1er Adjoint au Maire de VITROLLES, Pierre TONARELLI Adjoint au Maire des PENNES MIRABEAU, ainsi que tous les pêcheurs présents.

Le Président excuse Messieurs Michel AMIEL et Monsieur Éric LEOTARD.

Il adresse également ses remerciements à tous les membres du Bureau, du Conseil d'Administration, du Comité de Soutien, aux Gardes particuliers et aux Bénévoles pour toutes les actions qu'ils ont menées tout au long de l'année 2021 au sein de l'Association.

Il remercie aussi tous les partenaires qui soutiennent financièrement l'AAPPMA et participent à ses actions tout au long de l'année, toutes les Municipalités, les Conseils Départemental 13 et Régional Sud, ainsi que tous les sponsors.

Le Vice-Président présente le bilan moral qui sera adressé ensuite à Monsieur le Préfet ainsi que le prévisionnel 2022.

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du bilan moral 2021 qui est **adopté à l'unanimité**.

Messieurs Éric DIARD et Jean Claude MONDOLONI étant appelés à d'autres obligations, la parole leur est donnée.

Monsieur Éric DIARD s'associe à l'hommage rendu à Monsieur Jean BOURGUIN. Il félicite l'AAPPMA pour son guide de pêche 2022 et pour toutes les actions qui ont été menées tout au long de l'année 2021 malgré les difficultés rencontrées du fait de la

situation sanitaire. Il se propose d'intervenir auprès du Conseil Régional Sud pour présenter et appuyer auprès de son président, Monsieur Renaud MUSELIER, nos dossiers de demandes de subvention. Il dit un « Bravo » pour la présentation du bilan moral très détaillé. Il remercie les Municipalités de VITROLLES et des PENNES MIRABEAU pour l'aide et le soutien apportés à l'AAPPMA. Il souhaite à tous une belle année 2022 et termine son propos en adressant « un Grand Bravo » à toute l'équipe.

Monsieur Jean Claude MONDOLONI s'associe également à l'hommage rendu à Monsieur Jean BOURGUIN. Il réitère son plaisir d'assister chaque année à notre Assemblée générale et salue également la présence des mêmes Elus présents chaque année à ses côtés. Il remercie son Président, le Conseil d'administration, le Comité de soutien pour tout le travail effectué malgré le contexte particulier du fait du covid-19 en précisant toutefois que la majorité des activités de l'AAPPMA étant effectuée en extérieur les conséquences ont été moins lourdes. Il espère que les pollutions vont cesser car elles nuisent à tout le travail et toutes les actions qui se déroulent au bord de la rivière et du lac. Il souhaite à tous une bonne continuation pour l'année 2022.

Le Président présente le prévisionnel des activités 2022 et évoque la pollution qui a eu lieu sur la Marthe en ce début d'année expliquant le manquement des services de l'Etat et tout particulièrement de l'OFB qui n'est pas intervenu à la suite de notre sollicitation du fait d'un manque d'effectif. Il évoque également les lenteurs administratives et en particulier celle des tribunaux. Enfin il explique que pour lutter contre les attaques incessantes et nombreuses des cormorans sur les poissons du lac de la Tuilière et particulièrement après les alevinages en truites arc en ciel, nous allons essayer cette année un alevinage exclusif que de grosses truites.

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du prévisionnel des activités 2022 qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Trésorier présente le bilan financier de l'année 2021 ainsi qu'un état des ventes de cartes de pêche.

Le Vérificateur aux comptes, Monsieur Jean Yves KALASZCZAJ, déclare qu'après vérification, il est favorable à l'adoption du bilan financier.

Aucune question n'étant posée en salle, Il est procédé au vote du bilan financier 2021, qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Président procède ensuite à la présentation du budget prévisionnel des recettes et dépenses pour l'année 2022

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du budget prévisionnel des recettes et dépenses 2022, qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Vice-Président présente les modifications qui concerne le Règlement intérieur des cours d'eau et plans d'eau de l'AAPPMA pour adoption par l'Assemblée générale.

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du Règlement intérieur modifié des cours d'eau et plans d'eau de l'AAPPMA qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Président donne la parole aux invités.

Monsieur Jean Louis BERIDON salue tous les participants et présente au nom de la Fédération Départementale de pêche 13 une bonne année 2022.

Il évoque l'impact de l'épidémie de covid-19 durant les années 2020 et 2021, ce qui n'a pas toujours été facile pour les AAPPMA et pour les pêcheurs.

Il s'adresse ensuite au Président « *Monsieur le Président en fin d'année 2021 votre équipe et vous-même lors d'une assemblée générale d'élection avez été réélu à l'unanimité des membres présents pour assurer pour les 5 ans à venir la gestion de l'AAPPMA de l'Infernet Cadière, ce qui représente tout de même votre septième mandat au sein de votre AAPPMA. Bravo !* »

Il adresse ses félicitations au Président ainsi qu'à tous les membres du Conseil d'administration et à l'équipe de bénévoles pour la gestion qui a été menée, pour le dynamisme de l'Association, pour tout le travail effectué tout au long de l'année pour enrichir le patrimoine halieutique et piscicole de l'AAPPMA.

Il ajoute que malgré l'ensemble des contraintes sanitaires l'AAPPMA a su mener à bien sa Mission d'Intérêt Général.

Il réitère le soutien de la Fédération à L'AAPPMA. Il intervient en autres sur les points suivants :

- ✓ Information sur l'opération truites baguées 2022 et les différents concours organisés par la Fédération.

Il profite pour terminer son intervention pour remercier tout le travail qui est fait tout au long de l'année par l'ensemble des collaborateurs de la Fédération.

Il ajoute que le 5 mars 2022 se déroulera l'élection de renouvellement du Conseil d'administration de la Fédération Départementale 13 pour les 5 ans à venir et souhaite bonne chance à tous les candidats.

Il présente ses meilleurs vœux de santé à tous les participants.

Monsieur Jean Louis BOLEA salue tous les participants, félicite l'AAPPMA pour le travail effectué et la remercie car les membres de son équipe répondent toujours présents pour être en appuie des actions fédérales.

Madame Monique SLISSA évoque la pêche pour les personnes handicapées, félicite l'AAPPMA pour les actions menées auprès d'eux et l'invite à poursuivre. Concernant la pollution sur la Marthe, elle indique qu'il faut prendre le problème à bras le corps et affirme l'engagement aussi bien technique que financier de la Municipalité des PENNES MIRABEAU contre ce fléau. Elle salue le dynamisme persistant de l'AAPPMA.

Elle souhaite que l'année 2022 soit la meilleure possible.

Madame Marie Claude MICHEL souhaite conserver les très bonnes relations entre l'AAPPMA et la Mairie de VITROLLES et adresse ses remerciements au Président, aux membres du Bureau et du Conseil d'administration.

Elle souhaite une bonne année 2022.

Monsieur Pierre TONARELLI souhaite une bonne année 2022 et félicite également l'AAPPMA et l'assure du soutien du service des sports de la Municipalité des PENNES MIRABEAU.

Le Président rappelle que l'ensemble du tissu associatif de la pêche en eau douce reçoit l'agrément de la Préfecture. Il remercie encore l'ensemble des Adjoints et des Conseillers des municipalités qui apportent leur soutien à l'AAPPMA.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Luc ROSSI déclare l'Assemblée générale close.

Le Président

Luc ROSSI

Le Secrétaire

Marcel MURAINÉ